

## LUNDI 04 JUILLET 2011

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à l'heure et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Serge Côté, Jacques Dubois, François Hamel, Marc Lavigne ainsi que Jacques Boucher, secrétaire-trésorier.

Est absente : la conseillère Johanne Gagnon.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présent. **5797-0711**

Il est proposé par François Hamel et appuyé par Jacques Dubois d'adopter l'ordre du jour tel que lu en laissant ouvert les *Affaires nouvelles*.

ADOPTÉE

### **Adoption du procès-verbal.**

Le procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2011, a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **5798-0711**

Il est proposé par Roland Allard et appuyé par Serge Côté que le secrétaire-trésorier soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

### **Adoption des comptes.**

Sur proposition de Jacques Dubois, appuyée par Roland Allard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juin 2011 tels que déposés au montant total de 138,139.86 \$. **5799-0711**

Je soussigné, Jacques Boucher, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier

### **Rapport de l'inspecteur en bâtiment.**

Il est proposé par Roland Allard et appuyé par Jacques Dubois que le rapport de l'inspecteur en bâtiment soit accepté tel que donné. **5800-0711**

ADOPTÉE

### **Droit sur les carrières.**

**CONSIDÉRANT** que le représentant de Carrière P.C.M. 1994 Inc. m'avisait par téléphone qu'il n'avait pas l'intention de payer les droits sur les carrières et sablières en se servant de la déclaration de l'exploitant;

**CONSIDÉRANT** que la déclaration de l'exploitant doit être assermentée et motivée (art. 78.5 L.C.M. et 8.3 du règlement 107-1208);

**CONSIDÉRANT** que sur le rapport, seulement un paragraphe a été ajouté, ne respectant pas les exigences des règlements;

**Pour ces motifs**, il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par François Hamel que le directeur général soit autorisé à aviser Carrières P.C.M. 1994 Inc. que son rapport est non recevable, il doit être assermenté et motivé et que **5801-0711**

si la réponse est négative, que le dossier soit confié à notre aviseur légal et qu'il soit soumis à la M.R.C. d'Arthabaska, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi qu'au ministère des Affaires municipales.

ADOPTÉE

**Programme TECQ.**

5802-0711

**CONSIDÉRANT** que pour recevoir notre remise du programme TECQ nous devons présenter une demande selon les priorités #1 à 4, #1 étant l'approvisionnement en eau potable et #4 la réfection en voirie;

**CONSIDÉRANT** que nous ne sommes pas officiellement propriétaire du réseau d'aqueduc;

**CONSIDÉRANT** que la priorité #1 a été refusée;

**Pour ces motifs**, il est proposé par Roland Allard et appuyé par Marc Lavigne que la subvention totale dans le cadre du programme TECQ soit demandée pour la priorité #4.

ADOPTÉE

**Félicitation pour l'organisation de la St-Jean-Baptiste.**

Il est résolu unanimement de féliciter le comité Récréatif St-Rosaire pour l'organisation et la réussite de la fête Nationale. M. Roland Allard président du comité Récréatif, en profite pour remercier tous les bénévoles impliqués.

5803-0711

**Soumission pour gloriette (gazébo).**

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Jacques Dubois que le contrat pour la construction d'une gloriette soit accordé à Construction Ré-Anne 2010 Inc., plus bas soumissionnaire.

5804-0711

ADOPTÉE

**Demande de soumission pour ciment patinoire.**

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Marc Lavigne que le directeur général soit autorisé à demander des soumissions pour faire la base de ciment sur la patinoire du Centre Multifonctionnel.

5805-0711

ADOPTÉE

**Nettoyage de la branche #1 du cours d'eau Cyrenne.**

Il est proposé par Roland Allard et appuyé par François Hamel que le Conseil municipal fait une demande formelle d'intervention dans la branche #1 du cours d'eau Cyrenne et que le dossier soit transféré à la M.R.C. d'Arthabaska puisque celle-ci a la compétence dans ce domaine.

5806-0711

ADOPTÉE

**Demande de commandite de l'Âge d'or.**

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Jacques Dubois qu'une commandite de 300.\$ soit accordée au Club de l'Âge d'or pour organiser leur journée Inter-club qui aura lieu en août 2011, ainsi que pour différentes activités durant l'année.

5807-0711

ADOPTÉE

**Résolution pour appuyer demande d'autorisation Meubles d'autrefois Inc.**

**CONSIDÉRANT** que Julie Picard et Steve Houle sont propriétaires d'une partie du lot 320 du cadastre du Canton de Bulstrode depuis le 25 juin 1996 ;

5808-0711

**CONSIDÉRANT** que l'on retrouve sur cette partie de lot une résidence bénéficiant de droits acquis en vertu des articles 101 et 103 de la *Lois sur la protection du territoire et des activités agricoles* sur une superficie de 5 000 mètres carrés ;

**CONSIDÉRANT** que depuis le 9 juillet 2009 le garage adjacent à la résidence est utilisé comme atelier d'ébénisterie pour la confection ou la reproduction de meubles antiques ;

**CONSIDÉRANT** que le garage occupe une superficie de 32 pieds par 60 pieds ;

**CONSIDÉRANT** que l'usage est considéré comme étant artisanal ou encore comme usine de rabotage au niveau de la réglementation municipale ;

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise qui occupe le garage fait affaire sous le nom de Meubles d'autrefois Inc. ;

**CONSIDÉRANT** que l'ajout de l'usage recherché à même l'emplacement résidentiel n'aura aucune conséquence négative sur l'utilisation ou les possibilités d'utilisation agricoles des lots avoisinant ;

**CONSIDÉRANT** que l'usage ne viendra nullement affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation de la zone agro-forestière concernée par la demande ;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'existe pas d'espace approprié disponible hors la zone agricole de la municipalité pour les fins visées ;

**CONSIDÉRANT** que la demande est conforme avec le règlement de zonage de la municipalité.

**Pour ces motifs**, il est proposé par Serge Côté, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

#### **Renouvellement du bail du dépanneur.**

Il est proposé par Marc Lavigne et appuyé par Jacques Dubois que le maire, le directeur général et secrétaire-trésorier et chacun d'eux séparément, soient autorisés, au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer le renouvellement du bail avec le Développement Économique de St-Rosaire Inc., relatif à la location du local du dépanneur.

5809-0711

ADOPTÉE

#### **Remerciement au député André Bellavance.**

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Serge Côté que le Conseil municipal souhaite remercier le député André Bellavance, pour l'aide financière accordée dans le cadre du projet été du camp de jour 2011.

5810-0711

ADOPTÉE

#### **Reconstruction du site web et entretien.**

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Jacques Dubois que M. Dave Laroche soit engagé pour la reconstruction du site web de la municipalité, pour un montant de 200 \$.

5811-0711

ADOPTÉE

**Prolongation de délai (dossier : Michel et J.-Pierre Boisvert).**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis d'infraction a été envoyé par l'inspecteur en bâtiment pour la propriété portant le matricule # 1710-73-1505;

**CONSIDÉRANT** que le délai demandé pour remettre les documents manquants est le 7 juillet 2011;

**CONSIDÉRANT** que la firme Services conseils CGO, mandaté dans ce dossier, demande une prolongation de délai;

**Pour ces motifs**, il est proposé par François Hamel et appuyé par Roland Allard que la demande de prolongation de délai dans le dossier de MM. Michel et Jean-Pierre Boisvert soit acceptée et prolongée jusqu'au 8 août 2011. **5812-0711**

ADOPTÉE

**Levée de l'assemblée.**

Levée de l'assemblée par Jacques Dubois, appuyé par Serge Côté, à 20h31. **5813-0711**

ADOPTÉE

---

**Harold Poisson, Maire**

---

**Jacques Boucher, secrétaire-trésorier**